

DER DELEGIERTE  
FÜR TECHNISCHE ZUSAMMENARBEIT

Akten-Nr. t.311 Niger 1 - RU/pg

an	30	02	RU	MC		a/a
Datum	18.11.	18.11.	19.11.	19.11.		/
Vise	644	02	RU	MC		RU
EPD	18. Nov. 1975					
Ref.	t.311 Niger 1					

dodis.ch/40455  
Urne Kopie

12 NOV. 1975

ANTRAG Nr. 182/75

Bern, le 3 novembre 1975

1. An den Délégué à la Coopération technique
2. Bezeichnung der Aktion: **Poursuite de l'alphabétisation fonctionnelle dans la région de Tillabéry, Niger**
- 3a. Kurzname der Aktion: (30 Anschläge)  
A L P H A B E T I S A T I O N F O N C T I O N N E L L E
- 3b. Kurzname der Phase: (30 Anschläge)  
P H A S E N K O N T C
4. Verantwortliche Institution mit Adresse: **Le Délégué à la Coopération technique**

5. Land: **Niger**

6. Beantragter Kredit: Fr. 415'000.--

7. Art des Kredites:

8. Gegenstand des Antrages:

A fonds perdu

Neue Aktion

Darlehen in lokaler Währung

Neue Aktionsphase  
Vorangehende Antragsnummer:

Andere Darlehen

Zusatzkredit  
Vorangehende Antragsnummer:

9a. Dauer der Aktion: **3 ans**

9b. Pers. Einheiten/Monate: **--**

10. Beginn der Aktion: **janvier 1976**

11. Eintreten beschlossen am: **--**

Vorgemerakter Betrag: Fr. 600'000.--

12. Groupe: **Afrique occidentale**

13. Sachbearbeiter: **F. Roduit**

14. Art der Aktion: Action combinée du Délégué Nr. 61\*  
(Haupt- und Sachgruppe gemäss Kontenplan)

15. Sachgebiet der Aktion: Formation des adultes, alphabétisation Nr. 781\*  
(Statistische Klassierung)

\* Nummer wird vom "Dienst PBS" ausgefüllt.

Kopie ging an

*Abidjan*



## 1. CADRE GENERAL

### 1.1. La République du Niger

Pays enclavé et sans réseau ferroviaire, le Niger constitue un vaste territoire de 1'267'000 km<sup>2</sup> où vit une population de 4,5 millions d'habitants. Situé en pleine zone sahélienne, il a particulièrement souffert de la longue période de sécheresse qui a enfin desserré son étouffement l'année dernière, après lui avoir ravi 50 % de son cheptel bovin qui jouait auparavant un rôle prépondérant dans son économie.

Les activités agricoles et pastorales occupent au moins 90 % de la population et représentent plus de 80 % du produit intérieur brut. Le plan décennal de développement (1973 - 1982) met l'accent sur le développement rural.

Conscient du fait que le développement du pays est directement lié à la volonté de sortir ses habitants de l'analphabétisme, dont le taux s'élève encore à 90 %, le Gouvernement nigérien consacre près de 20 % de son budget à l'éducation. Malheureusement cet énorme effort permet juste d'atteindre un taux de scolarisation de 12 %.

### 1.2. Le Service de l'alphabétisation et de l'éducation des adultes (SAEA)

Depuis sa création en 1963, le SAEA mène chaque année des campagnes d'alphabétisation. En milieu rural, les cours portent sur l'apprentissage de la lecture et de l'écriture de la langue maternelle, sur les notions élémentaires de calcul et sur des thèmes éducatifs intéressant l'agriculture, l'élevage, la vie civique, l'hygiène etc. En milieu urbain, les cours visent essentiellement l'apprentissage de la lecture et de l'écriture du français, langue officielle du Niger. Ces campagnes organisées sur le plan national ont pour but d'éliminer l'analphabétisme et de sensibiliser les populations aux problèmes du développement. Elles sont supervisées par des responsables départementaux et régionaux qui ont la charge de planifier les actions d'alpha-

bétisation et d'aider les animateurs des centres installés dans les villages. La campagne d'alphabétisation 1974 s'est déroulée dans 443 centres touchant plus de 11'000 adultes.

Une direction centrale, plus particulièrement chargée des recherches méthodologiques et pédagogiques, supervise et contrôle l'ensemble des actions. Elle est rattachée au Cabinet du Ministre de l'éducation nationale.

### 1.3. Contribution de la Coopération technique au SAEA

En 1968 (cf. proposition de crédit No 340/68), la Coopération technique s'est associée au lancement d'un projet pilote d'alphabétisation fonctionnelle réalisé par l'UNESCO avec le financement de FOPOTEC\* dans la zone rizicole de Tillabéry.

Le montant de Fr. 536'000.- versé jusqu'à présent par la Coopération technique a servi au financement du projet et à l'affectation de trois assistants techniques.

La première phase du projet s'est achevée en avril dernier. Aussi, pour répondre à la demande du Gouvernement nigérien, envisageons-nous de poursuivre cette action sur le plan bilatéral.

## 2. DESCRIPTION DU PROJET

### 2.1. Historique

Présenté à l'UNESCO en juin 1967, le projet d'alphabétisation fonctionnelle dans l'Arrondissement de Tillabéry a commencé en janvier 1972, grâce à un financement promis par la FOPOTEC et garanti par la Confédération. Le maigre succès remporté par les collectes annuelles lancées par FOPOTEC à la radio et à la télévision en faveur de cette action ainsi que la prolongation de la mission de l'expert UNESCO nous ont amenés à verser la presque totalité de la caution de Fr. 450'000.-- donnée à la FOPOTEC

\* FOPOTEC : Fondation internationale pour la promotion technique accélérée de l'homme moderne.

pour la réalisation de la première phase.

## 2.2. Objectifs

Le projet se propose de dispenser une alphabétisation fonctionnelle en langue "zarma" à 15'000 producteurs répartis dans les 95 villages de cette région rizicole du Niger. Les cours doivent renforcer l'action de démonstration et de vulgarisation qui vise à apprendre à cette population analphabète les techniques les plus appropriées pour l'accroissement de la production. En facilitant leur adaptation aux changements qu'implique le développement, l'alphabétisation devrait permettre une amélioration des conditions de vie des intéressés.

## 2.3. Déroulement de la première phase

### 2.3.1. Information et sensibilisation

Avant de décider de l'ouverture d'un centre d'alphabétisation, le SAEA prévoit trois rencontres avec chacun des villages intéressés:

- sensibilisation d'un noyau de villageois qui se charge d'expliquer à la communauté les objectifs, moyens et méthodes de l'alphabétisation;
- réunion de tous les intéressés pour débattre des questions liées à l'introduction de l'alphabétisation;
- après un temps de réflexion, nouvelle rencontre à l'issue de laquelle se prendra la décision finale. La population procède à cette occasion au choix de l'animateur (il doit être déjà alphabétisé) et à l'attribution d'un terrain pour le centre.

### 2.3.2. Formation des animateurs

Le démarrage d'une campagne d'alphabétisation est précédé d'un stage de formation des animateurs. Pendant une semaine, les participants approfondissent leurs connaissances en lecture, écriture et calcul, reçoivent des notions sur la technique d'animation de groupe, étudient des questions pratiques avec les responsables des services techniques ... Il serait souhaitable de doubler la durée des stages de formation.

### 2.3.3. Méthode et moyens utilisés

La fonctionnalité de la méthode utilisée consiste à proposer un certain nombre de thèmes de discussion et d'action élaborés en collaboration avec les services techniques concernés. Les thèmes, proposés en fonction des occupations agricoles au moment, ne traitent pas uniquement de la culture du riz, mais également de la santé, de l'élevage, de la culture attelée, des coopératives ... (voir annexe 1).

Après avoir été exposé en début de leçon, le thème fait l'objet d'un débat conduit par l'animateur. Au terme de cette discussion, la classe tire du thème les éléments qui serviront à l'étude de la lecture, de l'écriture et du calcul.

Grâce à l'installation à Tillabéry d'un petit atelier de production de matériel didactique, il a été possible de tester l'efficacité de différents supports audio-visuels. Selon les villages, les animateurs disposaient du matériel suivant pour exposer les thèmes de discussion :

- fiches techniques;
- fiches techniques et affiches murales;
- fiches techniques et enregistrements sur mini-cassettes;
- tous ces moyens.

### 2.3.4. Résultats obtenus

- La première campagne (mini-expérience) s'est déroulée d'août 1972 à février 1973, dans 8 villages. Parmi les 227 adultes inscrits, 121 terminent les cours et une dizaine d'entre eux sont déjà considérés comme alphabétisés, bien que le programme d'alphabétisation s'étende sur une période de deux ans.
- La deuxième campagne (juillet 1973 - janvier 1974) a permis de poursuivre l'alphabétisation dans 7 villages de la mini-expérience et de l'étendre à 26 nouveaux villages. De 737 adultes au début, l'effectif est passé à 643 à la fin de la campagne. Les tests permettent de considérer que 123 personnes sont alphabétisées.

- La troisième campagne n'a débuté qu'à la mi-décembre 1974, à cause du déblocage tardif des fonds par la FOPOTEC et l'UNESCO. Dans les village de la mini-expérience, cette campagne a revêtu le caractère d'une information sur une éventuelle action de post-alphabétisation. Pour le reste, l'ouverture de trois nouveaux centres a permis de totaliser 939 inscriptions.

#### 2.3.4. Conclusions

Dans l'attente d'une évaluation approfondie par le Centre nigé-rien de recherches en sciences humaines, les conclusions suivantes peuvent être tirées de cette action :

- le succès de l'alphabétisation tient davantage à la qualité et à la personnalité de l'animateur qu'à l'emploi de moyens audiovisuels;
- en raison de la sécheresse, il est impossible de mesurer l'influence de la formation des producteurs sur la production de riz;
- changements d'attitude constatés chez les paysans: critiques et exigences adressées aux services techniques et à l'administration, identification de leurs problèmes et formulation de suggestions pour les résoudre, choix raisonné entre des solutions possibles et celles qui leur sont proposées ...;
- réalisations motivées par l'alphabétisation: villages plus propres, formation de secouristes, plantation de nombreux arbres, réalisation de puits et de canaris filtrants, acquisition de batteuses, achat d'une motopompe par un village ...

#### 2.4. La deuxième phase du projet

##### 2.4.1. Objectifs

Suite logique de ce qui a déjà été réalisé, la deuxième phase de ce projet vise à assurer aux adultes nouvellement alphabétisés un affermissement des connaissances acquises et constitue une action de post-alphabétisation. Elle doit d'autre part amener les paysans concernés à devenir des agents de leur propre développement.

## 2.4.2. Actions envisagées

### a) Faire du village le moteur de développement socio-culturel et économique

Dans le contexte d'une éducation permanente, il s'agira d'associer le village entier à un mouvement socio-culturel, en pensant la "presse rurale" comme une activité éducative permettant l'expression d'une culture populaire vivante. Ainsi, la presse rurale ne sera plus seulement un instrument d'intervention en milieu rural, mais davantage un outil mis à la disposition de l'éducation permanente pour oeuvrer dans le sens d'une auto-promotion collective.

L'installation d'une imprimerie rudimentaire au niveau de chaque village-centre (village choisi en fonction de sa position - par exemple existence d'un marché - pour jouer un rôle dans la presse rurale; voir plus bas "Niveau I") devrait permettre aux villages concernés d'échanger des nouvelles et des textes culturels.

### b) Favoriser l'intégration des services

Ainsi conçue, la presse rurale ne peut demeurer l'apanage du SAEA; elle intéresse tous les services qui oeuvrent pour le développement du monde rural. La presse rurale concerne particulièrement les services de l'information, de l'animation, de l'alphabétisation, de l'éducation populaire et des radio-clubs.

Le mode de collaboration et de coordination de ces différents services reste encore à définir, mais les possibilités techniques et pédagogiques de chacune devront être mises en commun pour servir l'objectif d'éducation permanente.

### c) Mettre en place une structure à trois niveaux (local, régional, national)

#### Niveau I - Local

Au début, les villages touchés par le projet d'alphabétisation

fonctionnelle de Tillabéry seront regroupés autour de six villages-centres. La composition de ces groupes sera déterminée en fonction de l'existence d'un noyau d'adultes alphabétisés et des affinités que les villages peuvent avoir entre eux.

La presse rurale y sera conçue comme instrument d'éducation permanente. Le travail à ce niveau pourra comporter:

1) l'impression de quelques pages ronéotées (construction de la machine par le village lui-même);

2) la recherche et l'élaboration de matériaux (contes, chants, tradition orale, histoire des villages, voire création collective de pièces de théâtre, etc.);

3) la diffusion aux villages membres et au niveau 2. L'équipe villageoise, noyau moteur de la presse rurale au sein du groupe de villages, pourrait rassembler:

1 responsable organisation-gestion

1 groupe de rédaction composé de quelques adultes faisant partie du noyau relais d'éducation permanente

1 responsable duplication.

L'animateur apportera son soutien à cette équipe, élargie aussi souvent qu'il le faudra.

## Niveau II - Régional

Le lien entre les groupes de villages s'effectuera au niveau de l'Arrondissement, à Tillabéry. Le rôle de ce niveau sera d'une part le soutien (pédagogique, technique, etc) au niveau I, la coordination dans son travail de collecte, de recherche et de création; d'autre part la réalisation technique de journaux et brochures à partir des matériaux élaborés à la base. Par exemple, reprise d'une sélection d'articles, sorte de synthèse de l'action des groupes dans une optique plus large.

Il faudra à ce niveau une équipe permanente comprenant :

- |                             |                            |
|-----------------------------|----------------------------|
| 1 responsable rédaction     | } éventuellement une seule |
| 1 journaliste               |                            |
| 1 graphiste                 |                            |
| 1 spécialiste en formation  |                            |
| 1 technicien en imprimerie. |                            |

### Niveau III - National

Lorsque la structure envisagée dans le cadre du projet de Sogobéry sera mise en place dans d'autres régions du pays, un bureau sera créé au niveau national. Il jouera essentiellement un rôle de formation, de recherche, de coordination et de contrôle. Des liens étroits et permanents existeront entre cette instance et les autres niveaux, celui des villages étant fondamental.

L'équipe nationale qui assumera ces différentes tâches pourrait comprendre:

- a) une équipe permanente: 1 ou 2 journalistes  
 1 graphiste  
 1 ou 2 spécialistes en formation  
 1 linguiste
- b) une équipe associée occasionnellement: représentants de l'alphabétisation, de l'animation et des services de vulgarisation.

### 2.4.3. Formation

Au niveau des groupes des villages, il est prévu d'organiser un séminaire de sensibilisation et de préparation à la tâche décrite plus haut. Ce séminaire pourrait être reconduit chaque année avec des objectifs modifiés, en vue d'assurer le recyclage des équipes locales.

Au niveau II, des bourses seront nécessaires pour la formation et le recyclage des cadres, spécialement pour le technicien en imprimerie et le spécialiste en formation qui devrait être

capable d'assurer la mise en forme pédagogique de documents écrits et audio-visuels simples. Cette formation serait à notre avis préférable à l'affectation des deux assistants techniques demandés par le Niger. Toutefois, ne disposant pas pour l'instant d'une information suffisante pour trancher cette question, nous préférons faire abstraction dans cette proposition de l'affectation de coopérants et des besoins en formation au niveau régional voire national. Au besoin, une proposition de crédit complémentaire sera présentée ultérieurement.

### 3. BUDGET (voir annexe 2)

Il nous est impossible de chiffrer l'effort financier que l'exécution de ce projet exigera du Niger. On peut néanmoins constater que, en plus des trois agents du SAEA qui assurent actuellement l'encadrement des centres d'alphabétisation, quatre ou cinq nouvelles personnes sont nécessaires pour le démarrage de la presse rurale au niveau de l'Arrondissement de Tillabéry.

Pour la période de janvier 1976 à décembre 1978, la contribution attendue de la Suisse se présente ainsi:

	milliers CFA	Fr. (montants arrondés)
30 Bourses (formation niveau local)	1'048	13'000.-
50 Equipement	8'970	112'000.-
70 Frais d'exploitation	21'484	269'000.-
	<u>31'502</u>	<u>394'000.-</u>
Réserve	1'048	21'000.-
T o t a l	<u>33'200</u>	<u>415'000.-</u>

(taux de change utilisé: CFA 100.- = Fr. 1,25)

#### 4. INSTITUTIONS RESPONSABLES

Sur place: le Ministère de l'éducation nationale / SAFA.

En Suisse: le Délégué à la Coopération technique.

#### 5. AVIS

Le représentant-résident du PNUD au Niger a saisi l'occasion de son passage à Niamey, au début de cette année, de notre Ambassadeur à Abidjan, pour lui exprimer le souhait que la Suisse poursuive son assistance en faveur du projet d'alphabétisation fonctionnelle de Tillabéry.

#### 6. PROPOSITION

Vu ce qui précède, nous proposons au Délégué de libérer un montant de

Fr. 415'000.--  
=====

pour la poursuite du projet d'alphabétisation fonctionnelle dans la région de Tillabéry.

Les engagements se feront à la charge du crédit de programme de 150 millions de francs destinés à la Coopération technique selon l'AF du 12 juin 1975. Les paiements résultant de ces engagements seront imputés à l'article budgétaire No 202.493.01.

Beantragter Kredit: Fr. 415'000.--

Antrag Nr.: 182/75

Le Chef de groupe:

*L. Comay*

ENTSCHEID

Der Delegierte:

*p. o. H. Wehrli*

Bern, 12 NOV. 1975

Eidg. Finanzverwaltung:

Bern, 14. 11. 75 *ing. Ernst*

Eidg. Politisches Departement:

Bern,

Eidg. Finanz- und Zolldepartement:

Bern,

NB: Für Kredite bis Fr. 199'999.--; Unterschrift des Delegierten.

Für Kredite von Fr. 200'000.-- bis Fr. 599'999.--; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanzverwaltung.

Für Kredite von Fr. 600'000.-- bis Fr. 1'999'999.--; Unterschriften bis und mit Eidg. Finanz- und Zolldepartement.

Für Kredite ab Fr. 2'000'000.--; Antrag an Bundesrat.



Proposition No 182/75

Annexe 2

Budget détaillé du 1.1.1976 au 31.12.1978  
(en milliers CFA)

---

30	<u>Bourses (formation niveau local) (1'048)</u>	1'048
50	<u>Achats au Niger</u>	8'970
51	Equipement (7'170)	
	- imprimerie offset 5'060	
	- labo - photo 700	
	- montage-reliure 1'410	
52	Véhicules (1'800)	
	- 2 fourgonnettes Citroen 1'800	
70	<u>Frais d'exploitation</u>	21'484
73	Fournitures (15'652)	
	- pour imprimerie offset 13'480	
	- pour labo-photo 1'330	
	- pour imprimeries niveau local 842	
74	Fonctionnement bureau régional(2'832)	
75	Véhicules (3'000)	
		<hr/> 31'502
	Réserve	1'698
		<hr/> 33'200
	Total	<hr/> <hr/> 33'200